L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No [illegible]. NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN, 20 AOUT 1876. [illegible] Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE MATIN, 20 AOUT.

Candidatures démocratiques 1876

POUR PRESIDENT
DES ETATS-UNIS,
SAMUEL J. TILDEN,
DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRESIDENT,
THOS. A. HENDRICKS,
DE L'INDIANA.

POUR GOUVERNEUR DE LA LOUISIANE,
GENERAL FRANK T. NICHOLLS,
D'ASSOMPTION.

POUR LIEUTENANT GOUVERNEUR,
HONORABLE L. A. WILTZ,
D'ORLEANS.

POUR AVOCAT-GENERAL,
H. N. OGDEN,
D'ORLEANS.

POUR SECRETAIRE D'ETAT,
W. A. STRONG,
DE WINN.

POUR AUDITEUR,
ALLEN JUMEL,
D'IBERVILLE.

POUR SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
R. M. LUSHER,
D'ORLEANS.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par Hoffman, Marks & Co, au No [illegible] de la rue des Magasins—marchandises sèches, lingerie, "notions" draps, casimirs, cotonnade, etc.

Par M. W. Newman, au No. [illegible] de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

La Salubrité Publique.

Les membres du Bureau de Santé signalent la malpropreté des rues et l'état des ruisseaux, dans lesquels l'écoulement des eaux est obstrué par des immondices et des matières végétales en décomposition, comme pouvant devenir une source de maladies ou comme pouvant favoriser le développement des fièvres paludéennes ou épidémiques.

L'administrateur Burke qui a la charge de l'entretien des rues, répond qu'il n'a pas les ressources nécessaires pour faire procéder au nettoyage des rues et il se borne à demander au chef de police de faire respecter l'ordonnance municipale qui interdit de rien jeter dans les rues ou dans les ruisseaux.

Nous ferons remarquer que c'est tout dernièrement que Mr. Burke a renvoyé 400 travailleurs employés dans son département et qu'avant ce renvoi des plaintes nombreuses—dont nous avons par nous-même vérifié le bien fondé—constataient que les rues et les ruisseaux étaient dans un état de malpropreté déplorable. Que faisaient donc alors Mr. Burke et ses commissaires de ses 400 paires de bras qui, intelligemment employées, auraient dû tenir la ville en parfait état.

On les voyait bien rarement apparaître surtout dans les rues du second district ces 400 travailleurs. Il est vrai qu'on les a vu passer et repasser de ward en ward et déployer une activité sans égale dans les élections primaires de juin et de juillet.

Mr. Burke a certainement dépensé moins d'argent que son prédécesseur Mr. Jim Lewis, qui a gaspillé des sommes considérables pour soutenir une armée de politiciens radicaux; mais, sous son administration, son département a servi également d'officine politique et c'est ce qui ne devrait pas être. Aussi, les capitalistes auxquels Mr. Burke a fait appel pour obtenir $100,000 à titre de don ou de prêt, se sont-ils abstenus de répondre à son invitation, se souciant peu de fournir des ressources qu'ils craignaient de voir employer dans un but électoral. La conclusion à tirer de l'expérience des dernières années est qu'il faudra en revenir au système des contrats pour le nettoyage des rues et le curage des ruisseaux.

Pour le présent, il nous semble que la ville pourrait employer, au moins pendant quelques jours, un certain nombre d'hommes pour curer les ruisseaux et enlever les matières animales et végétales déposées sur la voie publique, ce qui suffirait si ensuite on tenait la main à l'observation de l'ordonnance municipale qu'on a laissée dormir si longtemps.

Le maire et les administrateurs ne pourraient-ils se charger personnellement de parcourir chacun un quartier de la ville afin de se rendre compte par cette inspection de l'état réel des rues et d'aviser aux mesures à prendre. On peut faire beaucoup avec peu d'argent si les chefs de la municipalité veulent se donner la peine de voir et d'agir par eux-mêmes; mais avec le vieux système de deux hommes qui regardent faire pour un qui travaille, on dépense énormément sans que la besogne avance.

YOUNG MEN'S EXCELSIOR SOCIAL CLUB. —Ce club donnera un pique-nique aux Fair Grounds dimanche, 27 août. Nos bien sincères remerciements au comité pour les billets d'entrée qui nous ont été gracieusement adressés.

PIANOS ET ORGUES.—Mr Louis Grunewald, rue Baronne 14, 16, 18, 20 et 22, vend maintenant ses pianos, ses orgues et tous ses instruments de musique à des conditions plus libérales que jamais. Il offre aussi un grand nombre de pianos d'occasion qui, ayant été réparés, sont aussi bons que les neufs. Tous ces pianos, du reste, viennent des meilleures fabriques et peuvent être achetés au comptant ou moyennant des versements mensuels. C'est là une occasion rare que nous recommandons aux pianistes.

MAGASINS ET PUBLICATIONS.—On trouve au grand dépôt de A. P. Harrington, rue du Canal, 118, sous le Crescent Hall, les magazines, journaux illustrés et autres, et publications des dates les plus récentes, tels que Frank Leslie's, Pleasant Hours, Family Magazine, Godey's Lady Book, Young Ladies Journals, New-York Clipper, etc. En passant, arrêtez-vous et faites votre choix.

INSIGNES DE CAMPAGNE.—On trouvera au magasin de J. K. Levy et Son, 23, rue de Chartres, un assortiment d'insignes et de décorations contenant les photographies des candidats présidentiels de 1876. Les clubs qui veulent avoir un signe de ralliement, en trouveront de formes très diverses.

☞ Toujours beaucoup de monde chez Danziger.

MODES NOUVELLES.—Les dames sont prévenues par une notice, qu'elles trouveront plus loin, qu'au bazar situé rue du Canal 91, au coin de la rue de Chartres, on vient de recevoir 20,000 feuilles de modes métropolitaines qui sont prêtes pour la distribution et 20,000 catalogues contenant toutes les nouvelles modes d'automne pour les dames et les enfants. Tout cela est de première nouveauté et fort [illegible].

☞ Toujours beaucoup de monde chez Danziger.

[illegible]

Aux gens de couleur.

Nous engageons tous les gens de couleur sincères à lire le discours du révérend Thomas Brown que nous reproduisons ci-dessous. Ce discours a été prononcé le 16 août devant le Club démocrate conservateur d'hommes de couleur du premier ward, dont M. Brown est le président, et les sentiments qu'il exprime ont été endossés par tous les membres du club ainsi qu'on le verra par les résolutions qui suivent le texte du discours. Nos amis dans la ville et dans la campagne feront bien de donner lecture de ce discours et de ces résolutions aux hommes de couleur de leur connaissance qui ne savent pas lire.

La confiance de la population de couleur dans les meneurs radicaux est considérablement ébranlée, et, dans plusieurs paroisses on nous signale une disposition de la part de beaucoup d'affranchis à écouter les conseils des démocrates, devenus blancs qui ont la réputation d'être honnêtes et justes.

Nos amis doivent encourager par leurs démarches ces bonnes dispositions et s'attacher à démontrer aux gens de couleur qu'ils ont tout à gagner à s'allier aux blancs pour rétablir l'honnêteté dans le gouvernement et pour ramener la prospérité dans l'Etat.

Voici le discours du révérend Brown.

Mes amis,

Il s'est écoulé près de treize ans depuis la fameuse proclamation d'émancipation lancée par Abraham Lincoln, président des Etats-Unis. Il s'est écoulé plus de onze ans depuis la fin de la guerre dont le résultat a [illegible] cette proclamation et placé notre liberté sur des bases inébranlables. Il est temps que nous nous arrêtions, que nous réfléchissions sur le passé et envisagions l'avenir, l'histoire du passé sert souvent de guide pour l'avenir.

Lorsque la lutte se termina, nous étions entourés de prétendus patriotes qui se disaient nos amis, qui déclaraient avoir abandonné leurs familles, leurs foyers, avoir exposé leurs jours dans notre intérêt—tandis que la plupart d'entre eux n'étaient rien de plus que des charlatans politiques, des spéculateurs, des vautours qui suivaient l'armée.

Ils se proclamaient nos véritables amis; l'expérience a prouvé qu'ils sont nos plus dangereux ennemis.

Sous prétexte qu'ils craignaient—eux, nos tuteurs—que nos anciens maîtres n'abusassent de notre ignorance et nous privassent du fruit de notre travail, du don que nous faisait le gouvernement, ils établirent la monstrueuse duperie connue sous le nom de "Bureau d'Epargne des Affranchis," institution à laquelle le Congrès accorda une charte, dont le siège était à Washington et qui avait des succursales dans tous les Etats du Sud. Nos prétendus amis nous conseillèrent d'y déposer notre argent pour que nous pourrions le gagner. Les hommes de couleur avaient deux cent trente mille piastres à la succursale de la Nlle-Orléans au moment où elle fit banqueroute et ferma ses portes.

Nos protecteurs avaient été si anxieux d'empêcher le gaspillage de notre part, qu'ils avaient transféré nos greenbacks à un lieu de sûreté; ils s'en servirent peut-être pour embellir leurs résidences du Nord. On se trouva dans la bâtisse que le mobilier, qui rapporte trente mille piastres.

Quand l'heure de la reconstruction sonna, ces patriotes s'intéressèrent tellement à notre bien-être, qu'ils voulurent occuper tous les postes importants de l'Etat, dans le seul but de veiller à ce que chacun de nous obtînt ses quarante arpents de terre et son mulet. Nous écartâmes dédaigneusement nos véritables amis, nous restâmes sourds à leurs paroles; ils avaient, cependant, tout à gagner à ce que la Louisiane fût prospère. Nous votâmes pour des étrangers qui ne s'inquiétaient ni de la race, ni de la couleur, ni du pays, qui ne cherchaient qu'à s'enrichir.

De quel avantage nous a été la ligne de conduite que nous avons suivie?

Il est vrai qu'un nombre infime de gens de couleur a été autorisé à remplir des places qui n'ont aucune importance; il est également vrai que c'était pour mieux tromper les autres personnes de cette classe. Mais qu'en ont retiré les milliers qui se trouvent sans emploi?

Toutes les entreprises ont été abandonnées, toutes les ressources de l'Etat englouties, tous les citoyens appauvris. Les dépenses de la ville, du 1er janvier 1868 au 1er janvier 1875, se sont élevées à plus de $20,000,000 et l'Etat a dépensé $43,000,000—ce qui fait plus de cent huit millions de piastres ($108,000,000).

Il est bien temps que nous ayons un changement d'administration en Louisiane. Quelques insensés pensent que les démocrates, si nous les élisons, pourraient ne pas être honnêtes; cela n'est pas impossible, mais on ne saurait nous infliger des officiers tels que ceux qui règnent ici depuis huit ans. Si nous portions au pouvoir des hommes identifiés avec le pays, des propriétaires, ils ne voteraient pas des allocations sans en fournir eux-mêmes les effets; les sommes seraient dépensées parmi nous, des centaines d'oisifs travailleraient, leurs familles ne manqueraient pas de pain.

Les hommes de couleur de l'Alabama ont agi sagement; ils ont, par des milliers, soutenu les candidats démocrates. Une élection loyale a donné à ceux-ci une majorité de quarante mille voix. Je crois que si l'on permettait aux hommes de couleur de la Louisiane de voter comme ils l'entendent, la liste des conservateurs obtiendrait une majorité tout aussi forte.

Nos amis les carpet-baggers essaient un nouveau moyen de tromper le peuple du Nord en lui parlant d'intimidation. Je sais, par expérience, que les hommes de couleur ont été menacés et intimidés ici, pour les empêcher de soutenir les conservateurs.

On m'a dit, en proférant des menaces, que les hommes de couleur n'ont pas le droit de voter pour les démocrates. J'ai demandé à un ami blanc, qui marche toujours avec les républicains mais est sincère, s'il en est ainsi ou si les personnes de ma race ont le droit de voter pour les démocrates. Il m'a répondu que nous avions ce droit, que si nous croyons qu'il est de notre intérêt de soutenir les conservateurs nous devrions avoir le courage de le faire.

Nous avons, beaucoup d'hommes de couleur et moi, voté pour les conservateurs à la dernière élection, et nous avons l'intention de le faire encore. Je suis convaincu qu'une élection loyale nous donnerait l'Etat par une majorité de plus de 20,000 voix, mais ce résultat ne me satisferait pas entièrement, car je désire que ma race vienne à la rescousse, je veux la voir s'affranchir du joug qui pèse sur elle depuis huit ans, je veux qu'elle porte la majorité à un chiffre tel que la Louisiane se distingue plus que l'Alabama, plus qu'aucun autre Etat. Nous la saluerons alors heureuse, nous assisterons à la renaissance de la Nouvelle-Orléans, nous verrons les ouvriers travailler et jouir du fruit de leurs travaux.

RESOLUTIONS.

Sur motion de Mr Joseph W. Lewis, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Il est résolu que ce club soutiendra les opinions exprimées dans le discours de son président, le Rév. Thomas Brown, et s'engage à voter en conséquence;

Il est résolu que nous demandons instamment à nos frères de couleur de toutes les parties de l'Etat de voter pour les conservateurs et essayer de retirer l'Etat de la malheureuse situation que lui ont faite des officiers irresponsables, qui n'ont aucun intérêt dans le pays et ne cherchent qu'à s'enrichir;

Il est résolu que notre secrétaire transmettra une copie du discours et des résolutions aux journaux de la réforme, avec prière de les reproduire.

JOSEPH A. CRAIG,
Secrétaire pro tem.

☞ Toujours beaucoup de monde chez Danziger.

—Le vol au violon.

C'est à Milan que cela s'est passé la semaine dernière.

Un pauvre homme, couvert de guenilles et ayant d'autant plus l'air d'un musicien ambulant qu'il porte un violon sous son bras, entre chez un charcutier et demande de une saucisse.

Mais, au moment de payer, il s'aperçoit qu'il n'a pas d'argent sur lui, laisse son instrument en gage et court chez lui chercher de la monnaie.

Pendant son absence, un étranger entre chez le fabricant de saucisses pour faire des achats; il aperçoit le violon sur un banc, le regarde, le prend dans ses mains, l'examine attentivement et s'écrie:

—Mais c'est un Stradivarius!... Je vous en donne 500 lires!

—Je ne veux pas vous le vendre.... Il n'est pas à moi.... on me l'a confié pendant quelques instants.

—Ah! j'irais jusqu'à 1,000 lires!...

[illegible]

☞ Toujours beaucoup de monde chez Danziger.

ACADÉMIE COMMERCIALE ET CLASSIQUE.—Cet établissement d'éducation dirigé par le professeur [illegible] Lusher, rouvrira ses classes le 4 septembre à 8 heures du matin. La haute réputation dont jouit M. Lusher, est la meilleure recommandation pour cette académie, où toutes les branches de l'éducation sont enseignées par d'habiles professeurs. L'Académie est située rue St-Charles 267 et dans le [illegible].

ECOLE NORMALE ET DE GRAMMAIRE PEABODY.—Cette école établie avec les fonds Peabody, est destinée à l'éducation primaire des garçons et des filles de 6 à 18 ans; elle est placée sous la direction de professeurs expérimentés. Une annonce du professeur Lusher agent du fonds Peabody, pour la Louisiane, porte que la réouverture de cette école Normal Peabody aura lieu le lundi 4 septembre, rue St-Charles No 267 au premier étage. Nous appelons l'attention des parents sur cette annonce.

INSTITUT ST-LOUIS.—Cette excellente maison d'éducation, rue Dauphine, 215, continue à jouir de la faveur des familles. Dirigée fort habilement par [illegible], elle présente [illegible] toutes les conditions de succès désirables, et le public aussi ne lui fait pas défaut. On verra par une notice insérée plus loin que la réouverture des classes de l'Institut St-Louis aura lieu vendredi, 1er septembre, et que le 1er octobre, il y sera ouvert un cours pratique et théorique de langue anglaise, auquel seront admises les jeunes filles et les demoiselles qui payeront simplement le prix payé par les élèves de l'Institut.

COLLÉGE ST STANISLAS.—Le collège St-Stanislas, à la Baie St-Louis, est une institution que nous n'hésitons pas à recommander aux familles. Les élèves y reçoivent une excellente éducation commerciale. Situé sur le rivage, du golfe, entouré d'arbres et adossé à une admirable forêt, il offre, sous le rapport de la salubrité, de précieuses garanties aux parents qui y envoient leurs enfants. Les professeurs sont tous des hommes de mérite qui se sont voués à l'enseignement et qui y consacrent tout leur temps. On verra par une annonce insérée plus loin que la réouverture des classes est fixée au 18 septembre.

IMPORTATIONS FRANÇAISES ET EUROPÉENNES.—La maison U. Marinoni, confiante dans une reprise prochaine d'affaires, continue à recevoir de forts envois de vins, eaux-de-vie, liqueurs et conserves. Dans la liste des articles que lui apporte le navire *Léopold et Marie*, de Bordeaux, nous avons trouvé dans son annonce, nous remarquons des vins de plusieurs marques réputées. Nous signalerons particulièrement les vins du domaine de Pradillac, un excellent crû apprécié des connaisseurs. Nous recommandons également à l'attention des acheteurs les vins blancs de Rouzan et de Barsac, en barriques et demi-barriques.

COLLÉGE DU MONT-STE-MARIE.—En rappelant aux familles que la réouverture des classes dans ce collège a lieu le 6 septembre prochain, nous saisissons l'occasion pour dire que le collège du Mont-Ste-Marie, situé à Emmitsburg, Maryland, est un établissement d'éducation qui offre toutes les garanties désirables au point de vue de l'enseignement, de l'éducation morale et des conditions d'hygiène et de salubrité. M. Ernest Lagarde, louisianais et l'un des anciens rédacteurs de l'*Abeille*, qui est l'un des professeurs du collège, doit partir de la Nouvelle-Orléans dans les premiers jours de septembre, et il emmènera les élèves qu'on voudra bien lui confier.

GRANDE OCCASION CETTE SEMAINE.—Si nos lectrices prennent la peine de jeter un coup d'œil sur l'annonce que MM. Pepin & Broussard, rue du Canal 158, publient aujourd'hui dans l'*Abeille*, elles y verront que de très belles marchandises sont offertes à un rabais considérable. Nous citerons des Victoria Lawns, des Grenadines noires et de couleur, et un complet assortiment d'articles de maison dont les prix sont réduits de beaucoup et même aux prix de fabrique. Voyez l'annonce.

☞ Toujours beaucoup de monde chez Danziger.

—Philosophie de la popularité: on soulignant les attaques des clubs intransigeants contre M. Gambetta, M. Taxte rappelle, dans *Paris-Journal*, un souvenir assez plaisant:

M. Gambetta a fait ses orges: il est sûr, autant qu'on l'est de ces choses, d'être toujours député, au moins, et au double le cap de ses quarante ans. Il se débarrasserait volontiers des amitiés d'autrefois. Le voilà opportuniste, calculateur de résultats. Il n'est plus l'homme du peuple. A la fin de mars 1871, j'entrais, par hasard, en compagnie d'un fonctionnaire de la Sorbonne, vrai fils de conservateur et de catholique, au club de l'Ecole-de-Médecine. Le sauvage qui occupait la tribune parlait de mettre le feu aux Tuileries. Son langage aviné et haineux me fit dresser les cheveux sur la tête. Involontairement, je criai: "Mais c'est horrible, cela!" Une bordée de: "A la porte, l'ami de Jules Favre!" m'emporte comme une plume jusque dans la rue. Moi! l'ami de M. Jules Favre! "L'ami de M. Jules Favre," c'était alors la suprême injure, l'*ultima ratio* de ces Cambronnes. Le temps n'est pas loin où les contradicteurs et les indifférents seront accueillis par le: "A la porte, l'ami de Gambetta!" Deux années avant mon aventure, M. Jules Favre était traité, dans les clubs, de roi, de traître, comme aujourd'hui M. Gambetta; et, si nous en croyons les leçons de l'histoire, M. Gambetta aura le sort de M. Jules Favre. On rit de ces clubs: on en riait sous l'Empire. Ils n'en ont pas moins été maîtres de Paris et ils peuvent le redevenir.

MARSEILLE, 30 JUILLET.—Hier est mort, à peu près ignoré dans notre ville, M. Emile Rayband, ancien procureur général. Fils de Charles Rayband, l'ancien rédacteur en chef du *Constitutionnel*, et de Mme Rayband, le célèbre romancier, dont le père, le docteur Arnaud, enseignait à Aix, sous la Restauration, la fine fleur de la jeunesse libérale d'alors et au premier rang les Thiers et les Mignet, M. Emile Rayband avait hérité, l'esprit de son père et de sa mère. D'abord avocat-général à Aix, sous l'Empire, où il était fort réputé pour sa [illegible], il y fut envoyé par le 4 Septembre et envoyé à Nîmes, pour faire une place à Pavesse Thourel. Ses [illegible] conseiller à Grenoble, il donna sa démission. Depuis lors il traînait à Marseille une existence maladive dans un coupé.

—La municipalité de Rome vient de décider qu'une pierre commémorative serait placée sur la maison qu'habite Emile dans la villa [illegible] de la *Favorita*. Cette maison est située au No 93, via della Mercede.

—Voici le tableau des différentes dettes des grandes nations modernes:

France,	[illegible]
Grande Bretagne,	[illegible]
Etats-Unis,	[illegible]
Russie,	[illegible]
Autriche,	[illegible]
Italie,	[illegible]
Allemagne,	[illegible]
Par tête la dette se répartit ainsi:	
Grande Bretagne,	$175
France,	160
Italie,	[illegible]
Etats-Unis,	[illegible]
Autriche,	[illegible]
Allemagne,	[illegible]

[illegible]

Décès, [illegible]

[illegible]

Entrepôt de Tapis

AU No 17 DE LA RUE DE CHARTRES. [illegible]

[illegible]

D'IMMENSES ATTRAITS

SERONT OFFERTS CETTE SEMAINE
—CHEZ—
PEPIN & BROUSSARD,
158 rue du Canal 158

[illegible]

GRANDE REDUCTION
—DANS LES—
GRENADINES NOIRES et en COULEURS
[illegible] TOILES D'IRLANDE, [illegible]
—AUSSI—
Un assortiment complet
D'ARTICLES DE MENAGE.
[illegible]

Pepin & Broussard.

Les Pianos et les Orgues

[illegible]
Grunewald Hall.
[illegible]
GRUNEWALD HALL, de LOUIS GRUNEWALD.

MESDAMES,

Votre attention, s'il vous plait!

[illegible]
AU No 91 DE LA RUE DU CANAL,
COIN CHARTRES.
20,000 "Metropolitan Fashion Sheets,"
OU FEUILLES DE MODES [illegible]
—ET—
20,000 Catalogues
[illegible]
Les Modes de l'automne et de l'hiver de 1876-77, de E. BUTTERICK & Co.
[illegible]
Au No 91 de la rue du Canal, coin Chartres.

En débarquement du navire LEOPOLD ET MARIE de Bordeaux.
[illegible]

A. P. HARRINGTON,
[illegible]

Il y a toujours beaucoup de monde [illegible]

DANZIGER,

[illegible]

Parasols!

[illegible]

Ouvrage! Ouvrage!

[illegible]

Aux magasins de DANZIGER.

[illegible]

ELIXIR DUCROS.

L'Elixir Ducros.
FREDERICKSON & HARTE,
An No 139 de la rue du Canal.

A LOUER

[illegible]

Bureau Consolidé des Vérres des Etats-Unis.

[illegible]

A 5 cents le verre!
A 5 cents le verre!

[illegible]

A VENDRE [illegible]

Ouvrage. Ouvrage.

[illegible]

Avis.

[illegible]

CHAS. E. [illegible]
M. VENT,

[illegible]

On demande

[illegible]

INSTITUTIONS.

Collége Commercial St-Stanislas [illegible]

Collége Commercial et Classique,
[illegible]
Robt. M. LUSHER, Principal.

[illegible]

INSTITUTION ST-LOUIS

[illegible]

COLLEGE COMMERCIAL.

[illegible]

Académie de la Visitation.

[illegible]

Mount St-Mary's College.

[illegible]

COLLEGE ST-VINCENT.

[illegible]

Société Française de Bienfaisance [illegible]

[illegible]

M. ELIE,

[illegible]

Pectorine Végétal Indien du Dr Chas. DELERY.

[illegible]

PHARMACIE FRANÇAISE,
A. [illegible]

[illegible]

LES

Négociants-Commissionnaires

Garantissent leurs conseils [illegible]

[illegible]

DESTRUCTEUR DE

VERS A COTON,

du TEXAS.

Poison certain contre les chenilles.

UNE LIVRE

[illegible]

A vendre par

H. J. RIVET,

AGENT GENERAL EN LOUISIANE;

Pharmacien et Droguiste,

Marchand de

[illegible]

Importateur de

MEDICAMENTS FRANÇAIS

Propriétaire du

Célèbre [illegible]

[illegible]

LES BONBONS DE L'ETAT

de la

LOUISIANE,

1876 et 1877.

[illegible]

PRIX MODERES.

[illegible]

Nlle-Orléans, Lou.

$35,000

De Diamants, Montres, Bijoux et Chaines en or,
AUX PRIX COUTANTS, AU COMPTANT SEULEMENT.
Durant trente jours à dater du 27 Juillet.

Ceci, positivement, une VENTE faite AUX PRIX COUTANTS dans le but de réduire le stock.

Dans quelques cas, les articles seront offerts AU-DESSOUS DES PRIX COUTANTS. [illegible]

Chaque article est garanti.

A. M. HILL, Bijoutier,
Au No. 26 de la rue St. Charles, coin Commercial Place,
NOUVELLE-ORLEANS.

H. J. RIVET,
PHARMACIEN-DROGUISTE
Importateur de Médicaments Patentés Français.
[illegible]

P. E. SARRAZIN,
270 rue Vieille-Levée, entre Ursulines et Hôpital,
[illegible]
Manufacture de Tabac à fumer, priser et chiquer à la vapeur.
[illegible]

J. MANDIN & Cie.,
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
[illegible] Nouvelle-Orléans.
GRAND VIN DE CHAMPAGNE
EUGÈNE CLICQUOT
[illegible]

FINE COGNAC.
WINES, OLIVE OIL
[illegible]
BERGIER & DE SMET, [illegible]

A. W. MOFFETT & CO.,
Marchand de bois servant à la construction de navires, bateaux à vapeur, charrettes et maisons.
[illegible]

LHOTE & CO.,
CHANTIER de BOIS de VIEUX BASSIN et FABRIQUE de CHASSIS, JALOUSIES et PORTES.
[illegible]

LOUISIANA EQUITABLE
LIFE
Insurance Company,
Coin Carondelet et Gravier.
[illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
[illegible]

E. BEER,
[illegible]

Tabac à fumer et à priser.
[illegible]
MM. Grangiard & Schacler,
[illegible]

Germania Insurance Company,
Bureaux No 124 de la rue de la Commune.
NOUVELLE-ORLEANS.
[illegible]

LAURENT LACASSAGNE,
[illegible]

AUGUSTE'S
[illegible]

BOIS CHARPENTE
[illegible]

QUINCAILLERIE & BOIS.
[illegible]

H. A. PEYROUX
NOTAIRE PUBLIC.
[illegible]